CAMPAGNE DE PREVENTION

Police Boraine

POUR UN BON DÉPART EN VACANCES AVEC L'AIDE DE LA POLICE BORAINE !

Baudour, juin 2010

Quel citoyen ne ressent pas la crainte de se faire cambrioler un jour? En Belgique, les "vols qualifiés dans les habitations" sont fréquents et bien connus des services de Police. Ils connaissent par ailleurs, depuis 2006, une recrudescence. Ils représentent pour les victimes, un dommage financier et causent bien souvent une détresse émotionnelle non négligeable. En effet, ces personnes vivent souvent mal l'intrusion ainsi que la fouille de leurs effets personnels. Le cambriolage est souvent perçu comme un "viol" de la vie privée.

Mais les cambriolages ne sont pas une fatalité, ils peuvent être évités ou, à tout le moins, les risques diminués en appliquant quelques règles que la Police Boraine rappelle dans ses brochures.

1. Ce que vous pouvez faire pour éviter d'être cambriolé

Pour dissuader les cambrioleurs de s'attaquer à votre habitation, des mesures organisationnelles et mécaniques peuvent être prises:

- Ne laissez pas de biens de valeurs à la vue de tous;
- Verrouillez l'abri de jardin qui contient du matériel qui facilitera la tâche des cambrioleurs (échelle, marteau, …);
- Simulez une présence en utilisant notamment des minuteurs;
- Installez un éclairage extérieur;
- Sollicitez votre voisinage pour qu'il garde un œil sur votre maison ;
- …

Les "**précautions**" qui peuvent être prises pour lutter contre les cambriolages sont reprises dans **2 brochures réalisées par la Police Boraine et disponibles sur simple demande auprès de tous les services de Police (également consultables sur le site www.policeboraine.be).**

Ecouter Servir Protéger

En effet, un départ en vacances cela se prépare ! Il n'y a pas que le choix de la destination de vacances et la préparation des vacances qui importe. Préparer son absence prolongée via diverses mesures peut vous aider à partir en vacances l'esprit tranquille. Sûrs et certains que vous avez tout mis en œuvre pour éviter les cambriolages.

C'est ainsi que pour plus de pertinence et un conseil adapté à vos besoins et à votre maison, vous pouvez sur simple demande faire appel au conseiller en techno-prévention de votre commune.

Chaque commune de la Zone Boraine comporte en effet un service de prévention au sein duquel un spécialiste de la sécurité des habitations peut venir vous prodiguer gratuitement quelques trucs et astuces pour que votre maison offre une résistance efficace aux éventuels cambrioleurs.

C'est d'ailleurs en collaboration avec ces services de prévention que la Police Boraine, à l'occasion du lancement de sa campagne de prévention des vols dans habitations pendant les vacances, a créé à destination de ses policiers de quartiers un document à remettre aux citoyens.

Cette petite fiche est conçue de façon à signaler aux habitants d'une maison les éléments que le policier a remarqués lors de sa patrouille et qui peuvent attirer l'attention des cambrioleurs. Ex : une boîte aux lettres qui déborde peut indiquer que les occupants de la maison sont absents, la présence d'un carton vide d'une télévision dernier cri peut laisser présager qu'un nouvel achat vient d'être fait, un abri de jardin non verrouillé peut inciter les cambrioleurs à employer les outils s'y trouvant pour forcer la porte de l'habitation, …

2. Ce que vous pouvez faire pour limiter ou du moins gêner la vente des objets volés ou faciliter leur identification

Dresser une liste exhaustive et détaillée des objets de valeur (matériel électronique, bijoux, meubles,..) et la conserver précieusement (peut-être dans un coffre à la banque).

En cas de cambriolage, cette liste facilitera l'identification de vos biens. **Un formulaire bleu a été créé par le Parquet de Mons, il reprend les éléments permettant l'identification d'un objet et peut être téléchargé sur le site de la Police Boraine : www.policeboraine.be** Il peut s'avérer efficace lorsqu'il faut malheureusement faire un constat de vol.

FORMULAIRE D'ENREGISTREMENT DE VOS OBJETS DE VALEURS

Nom: _____ Domicile: _____
Prénom: _____ _____

OBJET	MARQUE – TYPE	N° DE SERIE	COULEUR
Télévision	1) _____ 2) _____ 3) _____	N°: _____ N°: _____ N°: _____	_____ _____ _____
Magnétoscope Lecteur / Graveur DVD	1) _____ 2) _____ 3) _____	N°: _____ N°: _____ N°: _____	_____ _____ _____
Radio Chaîne Hi-Fi	1) _____ 2) _____ 3) _____	N°: _____ N°: _____ N°: _____	_____ _____ _____
Appareil photo Caméra vidéo	1) _____ 2) _____ 3) _____	N°: _____ N°: _____ N°: _____	_____ _____ _____
Ordinateur Ecran PC Imprimante Scanner	1) _____ 2) _____ 3) _____ 4) _____ 5) _____	N°: _____ N°: _____ N°: _____ N°: _____ N°: _____	_____ _____ _____ _____ _____
Console de jeu vidéo	1) _____ 2) _____ 3) _____	N°: _____ N°: _____ N°: _____	_____ _____ _____
Téléphone / GSM	1) _____ 2) _____ 3) _____	N° EMei: _____ N° EMei: _____ N° EMei: _____	_____ _____ _____
Autre / Divers (exemple: tondeuse, foreuse, outils, ...*	6) _____ 1) _____ 2) _____ 3) _____ 4) _____	N°: _____ N°: _____ N°: _____ N°: _____ N°: _____	_____ _____ _____ _____ _____

BIJOUX – OBJETS PRECIEUX /DESCRIPTION	MATIERE (or, argent, ...)	TAILLE (cm)	POIDS (gr)	PARTICULARITES
_____ _____ _____ _____ _____ _____	_____ _____ _____ _____ _____ _____	_____ _____ _____ _____ _____ _____	_____ _____ _____ _____ _____ _____	_____ _____ _____ _____ _____ _____

Le marquage est également efficace contre le vol. Il consiste à graver par exemple sur le cadre d'un vélo, votre numéro de registre national. Cette technique est notamment utilisée pour les objets qui ne comportent pas de numéro de série car elle entrave le recel des biens.

Certains objets, souvent précieux, ne comportent pas de numéro de série ou sont peu aisés à graver. C'est notamment le cas des bijoux, des œuvres d'arts, des pièces de collection… Pour faciliter leur identification, il est conseillé d'en **faire des photos**. Ces dernières doivent être réalisées dans certaines circonstances:

- Placer l'objet à côté d'une règle afin d'en déterminer la taille ;
- Toujours photographier en couleurs et sous différents angles ;
- Etre dans de bonnes conditions de lumière ;
- Faire des gros plans des particularités (griffes, signature de l'artiste, décolorations,…) ;
- Dans le cas d'un tableau, n'oubliez pas d'en photographier également l'arrière ;

Qu'il s'agisse de l'enregistrement des numéros de séries, du marquage des objets et de leur photographie, ces techniques, n'empêchent pas les vols mais compliquent la vente des objets dérobés et facilitent, grâce à leur identification, leur restitution!

En Belgique, 90% des objets retrouvés ne sont pas remis à leurs propriétaires qui ne peuvent les identifier…

3. Signalez-nous votre départ en vacances

Lorsque vous pensez aux vacances, vous rêvez de plage et de soleil. Mais ce n'est pas le cas de tout le monde ! C'est à ce moment là que les cambrioleurs sont les plus actifs. Redoublez de vigilance ! **En cas d'absence prolongée** et après avoir idéalement appliqué les mesures de prévention des cambriolages, contactez votre commissariat de proximité afin de le prévenir de votre absence. Grâce à **un formulaire disponible dans tous les bureaux de police de la Zone Boraine, mais également sur notre site internet,** les policiers seront prévenus de votre absence et porteront une attention particulière à votre maison.

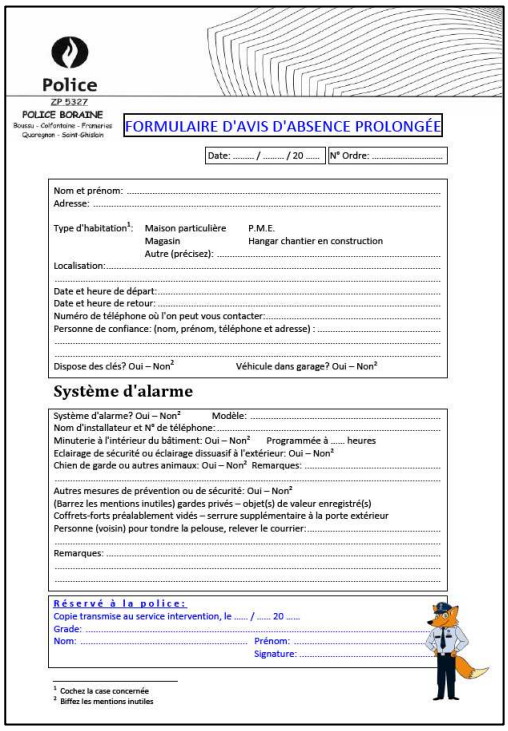

Police
ZP 5327
POLICE BORAINE
Boussu - Colfontaine - Frameries
Quiévrain - Saint-Ghislain

FORMULAIRE D'AVIS D'ABSENCE PROLONGÉE

Date: ..... / ..... / 20 ..... N° Ordre: .....

Nom et prénom: .....
Adresse: .....

Type d'habitation[1]: Maison particulière P.M.E.
Magasin Hangar chantier en construction
Autre (précisez): .....
Localisation: .....
.....
Date et heure de départ: .....
Date et heure de retour: .....
Numéro de téléphone où l'on peut vous contacter: .....
Personne de confiance: (nom, prénom, téléphone et adresse) : .....
.....
.....
Dispose des clés? Oui – Non[2] Véhicule dans garage? Oui – Non[2]

Système d'alarme

Système d'alarme? Oui – Non[2] Modèle: .....
Nom d'installateur et N° de téléphone: .....
Minuterie à l'intérieur du bâtiment: Oui – Non[2] Programmée à ..... heures
Eclairage de sécurité ou éclairage dissuasif à l'extérieur: Oui – Non[2]
Chien de garde ou autres animaux: Oui – Non[2] Remarques: .....
.....
Autres mesures de prévention ou de sécurité: Oui – Non[2]
(Barrez les mentions inutiles) gardes privés – objet(s) de valeur enregistré(s)
Coffrets-forts préalablement vidés – serrure supplémentaire à la porte extérieur
Personne (voisin) pour tondre la pelouse, relever le courrier: .....
.....
Remarques: .....
.....
.....

Réservé à la police:
Copie transmise au service intervention, le ..... / ..... 20 .....
Grade: .....
Nom: ..... Prénom: .....
Signature: .....

[1] Cochez la case concernée
[2] Biffez les mentions inutiles

4. Les vols qualifiés dans habitations en 2009 (729 faits dont 233 tentatives)

	janv	févr	mars	avr	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc	Total
2010	81	61	65	69	69								345
2009	57	62	79	69	54	69	71	43	39	50	67	69	729
2008	62	82	65	62	51	42	74	93	73	67	90	76	837
2007	78	100	64	68	72	64	94	74	49	89	66	71	889
2006	80	70	81	59	85	75	100	103	80	81	126	91	1.031
2005	67	44	46	66	67	60	62	59	64	63	93	76	767

En 2009, les vols qualifiés dans habitations sont en diminution (-12,9%) par rapport à l'année 2008. Il s'agit des meilleurs résultats enregistrés depuis 2003. Cela signifie donc que la politique menée par la Police Boraine dans ce domaine porte ses fruits.

L'entité la plus touchée par cette prévention a été celle de Saint-Ghislain (183 faits). Les entités de Boussu (-33,1%), de Colfontaine (-8,9%) et de Frameries (-29,1%) enregistrent toutes une très belle diminution de cette problématique.

439 revisites ont été effectuées par les services de la Police Boraine au cours de cette année.

Il est également important de souligner qu'au cours de cette année 2009, 141 vols qualifiés dans habitations ont été élucidés. Cela nous donne un taux d'élucidation important de 19,34 % !

Ces résultats sont le fruit de la politique menée par la Police Boraine dans ce domaine : prévention via l'organisation de patrouilles proactives, conseils en techno-prévention, campagnes de prévention, optimalisation de l'avis d'absence prolongée, avis de passage, tendre vers une augmentation du nombre d'élucidations par une approche associée des services Interventions (rapidité, constats), Proactivité (présence policière), Proximités (prévention, contacts avec le citoyen, recherche de l'information, enquêtes de voisinage, fiches de revisite), Bureau d'Investigation Judiciaire (fiches de revisite, enquêtes), SER (enquêtes) et Appui au développement (définition des lieux à surveiller, cartes, statistiques).

Les vols qualifiés dans habitations ont été repris comme une des priorités du Plan Zonal de Sécurité 2009-2012

"*J'espère que ces conseils ainsi que la stratégie mise en place pour lutter contre les cambriolages permettront aux habitants de la Zone de Police Boraine de ne pas être "des victimes" et surtout, de passer de bonnes vacances...* ***La prévention c'est l'affaire de tous !***" conclut Marcel STAELEN, Chef de Corps.